## **CONCOURS de PLAIDOIRIES**

Le collège Val de Souleuvre a, pour la seconde fois, organisé un concours de plaidoiries pour les élèves de 3<sup>ème</sup>.

Ils étaient 24, issus des 3 classes de 3° à présenter leur discours devant leurs camarades de 3° et devant un jury composé de :

- M Alain Declomesnil, Maire de la commune de Souleuvre en bocage
- Mme Christine BESUELLE, IA-IPR d'anglais et référente IA-IPR du collège
- M Alain BIHEL, membres d'Amnesty International de Vire
- Mme Bénédicte Gimer, principale du collège Val de Souleuvre
- Mme Hélène GOULAS, professeur d'espagnol et M Dany GARIGNON, professeur d'allemand
- Mme Camille LETISSIER, élève de 2<sup>nde</sup> GT et ancienne lauréate du concours de plaidoirie 2021-2022

Tous ces élèves ont été préparés et encadrés par Mme Duclos dans le cadre du dispositif Eloquence visant à développer les compétences orales



#### Les plaidoiries des 3ème Annaud

- 1 / Fiona Deschamps et Kylian Espanoche
  - « Condamné pour avoir parlé »
- 2/ Alix Margueritte
- « Les Etats-Unis m'ont tué »
- 3/ Romane Laforge et Aline Larcher
  - « Violences invisibles en Turquie »
- 4/ Rose Cormier et Luce Richard
  - « Fille maudite »

#### Les plaidoiries des 3ème Spielberg

### **Mme Mariola Vaudoit**

5/ Noa Cuttelini et Matis Dubosq-Lebarbey

« Champion du monde, coupe de l'esclavage »

6/ Manon Bertrand, Marina Hébert et Maëlys Renaud

« Régression et violation d'un droit fondamental »

7/ Jules Duval et Tony- Nelson Mele

« Derrière la rééducation, un génocide »

8/ Sibylle Daussy et Morgane Esther

« Est-ce infâme d'être une femme en Iran ? »



#### Les plaidoiries des 3ème Kubrick

11/ Zoé Noël

9/ Ivanaïs Cavelier, Leelou Cazard et Emy Rocamora

« Un génocide caché »

10/Camille Jardin et Candice Raoul

« Victime ou coupable »

12/ Lise Chardron et Jade Delorme

« Condamnée pour une main »

« Quelle belle opportunité!»

# **Mme Anne Duclos**



### Les prix attribués par le jury ont été les suivants :

- Prix de l'Eloquence : Camille Jardin et Candice Raoul « Victime ou coupable »

- Prix coup de cœur du jury : Sibylle Daussy et Morgane Esther pour « Est-ce infâme d'être une femme en Iran ?

- Prix des droits de l'homme : Romane Laforge et Aline Larcher pour « Violences invisibles en Turquie

- Grand prix du jury : Manon Bertrand, Marina Hébert et Maëlys Renaud pour « Régression et violation d'un droit fondamental »

